



Société

Les immigrés qui travaillent ne sont pas responsables du chômage ou des faibles salaires

On veut nous le faire croire : les immigrés seraient les responsables du chômage en France et, en plus, comme si cela ne suffisait pas, ils seraient responsables des faibles salaires.

Dans *Le Monde* du 28 septembre 2024, Hippolyte d'Albis, professeur à l'École d'économie de Paris et vice-président du Cercle des économistes, montre l'incohérence de tels discours⁽¹⁾. Il évoque trois raisons.

1/ Les étrangers sont discriminés sur le marché du travail. Ce peut être du fait de leur moindre maîtrise de la langue ou des usages, mais aussi parfois « *par pure xénophobie* ». Conclusion de l'économiste : « *On ne voit pas très bien comment celui qui est discriminé pourrait prendre la place de celui qui ne l'est pas* ». De fait, à compétences égales, les étrangers ne trouvent un emploi que si les nationaux font défaut. C'est peu connu des Français, mais pour obtenir un titre de séjour pour motif de travail, le futur employeur doit démontrer qu'il lui est impossible, dans son bassin d'emploi, de trouver un salarié de nationalité française aux compétences attendues pour le poste à pourvoir. Certes, c'est moins compliqué de recruter un étranger pour un métier dit en tension, mais s'il est reconnu comme tel par l'administration, c'est justement qu'on manque de personnel ayant les compétences nécessaires.

2/ Les étrangers exercent dans des secteurs d'activité bien précis. Cette raison découle de la première. Citant une étude du ministère du Travail, Hippolyte d'Albis précise qu'en 2017, les étrangers représentent près de 39 % des employés de maison, plus de 28 % des agents de gardiennage, 27 % des ouvriers non qualifiés du bâtiment, 22 % des cuisiniers, etc. Pour l'économiste, ce sont des emplois utiles et qui permettent, dans certains cas, à des personnes nées sur place de travailler davantage et donc d'avoir un salaire plus élevé (cf. l'exemple des gardes d'enfants).

3/ Les immigrés sont en moyenne plus jeunes que le reste de la population du pays d'accueil. Ainsi, les immigrés tendent à augmenter la part des personnes qui travaillent parmi la population ; ils contribuent à financer le système français de sécurité sociale, notamment les retraites ; ils ont « *un impact favorable sur la richesse créée et même sur l'équilibre des finances publiques* ».



Santé publique

Les troubles du déficit de l'attention seront mieux repérés

Le 23 septembre 2024, la Haute Autorité de santé (HAS) a publié des recommandations de bonnes pratiques relatives au trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité de l'enfant (TDAH)⁽²⁾. Le TDAH fait partie des troubles du neurodéveloppement (TND). Il comprend « *des symptômes d'inattention et de distractibilité, accompagnés ou non d'hyperactivité*

(1) – « L'immigration n'a que peu d'impact sur le chômage et les salaires ».

(2) – https://www.has-sante.fr/crms/p_3302482/fr/trouble-du-neurodeveloppement/tadah-diagnostic-et-interventions-therapeutiques-aupres-des-enfants-et-adolescents

et d'impulsivité, entraînant un retentissement sur le fonctionnement adaptatif scolaire, social et familial ». Le TDAH concerne aussi bien l'enfant que l'adulte. Il peut augmenter le risque d'accident, de conduites addictives, de conduites suicidaires et d'activités délictuelles, notamment chez l'adolescent. D'une façon générale, il y a « un risque d'aggravation des conséquences psychologiques, scolaires, familiales et sociales en cas de retard de diagnostic ou d'interventions thérapeutiques ».

Tout médecin formé au TDAH peut poser le diagnostic. Il repose sur un entretien général puis spécifique, un examen clinique et un recueil d'informations auprès des intervenants en relation avec l'enfant. Par contre, il n'existe pas un biomarqueur pouvant confirmer le diagnostic de TDAH. Le diagnostic est complexe : le médecin tient compte des troubles associés et par élimination des diagnostics différentiels.

Le projet thérapeutique est « *global, multimodal et pluri-disciplinaire* ». Il est nécessairement à construire en concertation avec l'enfant et ses parents. Les interventions non

médicamenteuses comprennent de la psychoéducation, des programmes d'entraînement aux habiletés parentales (PEPH), des thérapies comportementales, cognitives et émotionnelles (TCCE), un accompagnement scolaire et pédagogique. Il existe des médicaments, mais l'intervention médicamenteuse est systématiquement associée à des mesures non médicamenteuses.

En 2002, des parents « *ayant subi quinze années d'errance diagnostique* », ont créé l'association « HyperSupers TDAH France »⁽³⁾. Ses buts : agir pour une meilleure connaissance du TDAH au sein des troubles du neurodéveloppement ; informer et accompagner les familles ; intervenir auprès des institutions publiques et privées pour améliorer la connaissance, la prise en charge, le dépistage, les traitements et la recherche ; favoriser l'inclusion scolaire, sociale ou professionnelle des enfants, des adolescents et des adultes atteints de TDAH. Avec la Direction générale de la santé, l'association HyperSupers TDAH France a contribué à ce que la HAS se saisisse de cette problématique de santé.

Les arrêts maladie connaissent une accélération depuis 2019

En 2023, pour les salariés du privé et les contractuels de la fonction publique, le montant indemnisé lié aux arrêts de travail représente 10,2 milliards d'euros pour les arrêts maladie, 4,1 milliards pour les accidents du travail et maladies professionnelles, et 2,7 milliards pour les congés maternité et d'adoption.

Ainsi, les arrêts maladie constituent 60 % des dépenses d'indemnités journalières. Ils concernent 5,9 millions de bénéficiaires sur l'année 2023. Le taux de recours à un arrêt maladie indemnisé est estimé à 28 % parmi les salariés du secteur privé et les contractuels de la fonction publique. Il est en hausse depuis 2010 (25 %) et 2019 (26 %). Le nombre de journées d'arrêts maladie s'est fortement accru durant la crise sanitaire. Il s'est replié en 2023, mais reste à un niveau beaucoup plus élevé que celui de 2019.

Les arrêts maladie de plus de six mois représentent 7 % des arrêts indemnisés, mais près de la moitié des dépenses. Les arrêts d'une durée indemnisée inférieure à huit jours forment près de la moitié des arrêts indemnisés, mais ils ne représentent que 4 % de la dépense d'indemnités

journalières maladie. Par ailleurs, l'étude souligne une augmentation des arrêts en lien avec la progression de l'emploi des seniors, et aussi une hausse plus forte chez les femmes à tous les âges.

Cette hausse des arrêts maladie peut s'expliquer par la dynamique de l'emploi et le vieillissement de la population active, une dégradation des conditions de travail, sans oublier les arrêts injustifiés, « *comme le révèlent les contrôles opérés notamment par le service médical de l'Assurance maladie auprès d'assurés et de prescripteurs* ».

Pour leur part, les arrêts pour accidents du travail et maladies professionnelles continuent de croître en nombre de jours et en montants (871 000 bénéficiaires en 2023), alors que les dépenses consacrées aux congés maternité et d'adoption se stabilisent dans le contexte de baisse de la natalité (478 000 bénéficiaires).

Source : Nadine Colinot, Gonzague Debeugny (Cnam), Catherine Pollak (Drees), [« Arrêts maladie : au-delà des effets de la crise sanitaire, une accélération depuis 2019 »](#), Études et Résultats n° 1321 de décembre 2024.

La pensée hebdomadaire

« *Il apparaît primordial de voir la réalité telle quelle dans toute sa complexité ; de cultiver un état d'esprit "solutionniste" en partant du postulat selon lequel il doit forcément exister des solutions aux difficultés que nous rencontrons collectivement et aux défis auxquels nous avons à faire face, y compris les plus périlleux d'entre eux comme le dérèglement climatique ou le conflit au Proche-Orient. Et de ne pas oublier que le pessimisme tend à favoriser à titre individuel un mal-être mental et à titre collectif à rognier les fondements mêmes de la démocratie, les extrémismes politiques se nourrissant largement du déclinisme et de différentes formes d'anxiétés, notamment culturelles.*

Eddy Fougier, politologue, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris), « *Rester optimiste dans un monde au bord du gouffre* » (réflexion), Ouest-France des 23 et 24 novembre 2024.

Du 13 au 24 janvier, douze séances dans dix salles mayennaises

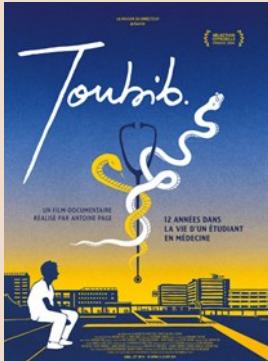
20^{es} Rencontres Cinéma et Santé

Pour ses 20^{es} Rencontres Cinéma et Santé, Atmosphères 53 propose douze séances dans l'un ou l'autre des douze cinémas de la Mayenne. Comme pour les éditions précédentes, toutes les séances bénéficieront d'invités, issus du cinéma ou de la santé, qui viendront apporter leurs éclairages et débattre avec le public.

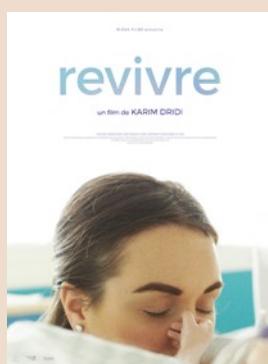
Cette nouvelle édition s'annonce riche en films et en thématiques : formation des médecins, transplantation des enfants, maladie d'Alzheimer, dépendance à l'alcool, cancer du sein, fin de vie, vasectomie, handicap mental...

Lundi 13 janvier, à 20 h, au Vox, à Mayenne, *Toutib*, d'Antoine Page (France, 2024, 113 mn, documentaire), avec la participation de Ksénia Breuil, médecin généraliste.

Synopsis : bac en poche, Angel, 18 ans, choisit de « faire médecine ». Antoine, son frère réalisateur, décide de suivre son parcours, et se lance dans un film qui durera douze ans. Douze ans d'apprentissage, du marathon d'exams aux premières consultations, de l'adrénaline des stages en hôpitaux aux méditations solitaires d'un jeune médecin de campagne. Douze ans de vie ponctués de remises en question et de prises de conscience, qui conduiront Angel à s'engager en faveur d'une médecine sociale. Trajectoire singulière sur fond de pandémie, *Toubib* est un voyage au cœur de notre « état de santé » : ce qui nous lie à la vie, à la mort.



Mardi 14 janvier, à 20 h 30, à l'Aiglon, à Saint-Pierre-des-Nids, *Revivre*, de Karim Dridi (France, 2023, 98 mn, documentaire), avec la participation de Stéphanie Lebret, médecin généraliste, et d'un représentant du service de transplantation de l'hôpital d'Alençon.



Synopsis : jour et nuit, deux couples de parents entourent leurs enfants de soin et d'attention, dans l'attente d'un don d'organe. Leur soutien, allié à l'extraordinaire dévouement des soignants, est vital sur le chemin de la guérison. Une célébration de l'espoir, de la résilience et de l'engagement – une véritable histoire d'amour !



Mercredi 15 janvier, à 20 h, au Vox, à Renazé, *Colocs de choc*, d'Élodie Lélu (France / Belgique / Canada, 2024, 87 mn, comédie), avec la participation de Paul Choisnet, président de France Alzheimer Mayenne, et d'un bénévole.

Synopsis : Manon, une adolescente introvertie de 16 ans, se voit obligée de cohabiter avec sa grand-mère Yvonne, ex-militante féministe atteinte de la maladie d'Alzheimer. La situation se corse quand Yvonne commence à prendre Manon pour sa fille. Contre toute attente, Manon entre dans les délires d'Yvonne et rejoue le rôle de sa mère qu'elle n'a presque pas connue. C'est l'occasion pour elle de découvrir la véritable histoire des femmes de sa famille et d'apprendre, à son tour, à en devenir une.

Jeudi 16 janvier, à 20 h 30, au cinéma Yves-Robert, à Évron, *The Outrun*, de Nora Fingscheidt (Royaume-Uni / Allemagne / Espagne, 2024, 118 mn, drame), avec la participation de Gilles Monsallier, président d'Alcool Assistance Mayenne.



Synopsis : Rona, bientôt la trentaine, brûle sa vie dans les excès et se perd dans les nuits londoniennes. Après l'échec de son couple et pour faire face à ses addictions, elle trouve refuge dans les Orcades, ces îles du nord de l'Écosse où elle a grandi. Au contact de sa famille et des habitants de l'archipel, les souvenirs d'enfance reviennent et se mêlent, jusqu'à s'y confondre, avec ceux de ses virées urbaines. C'est là, dans cette nature sauvage qui la traverse, qu'elle trouvera un nouveau souffle, fragile mais chaque jour plus puissant.

Vendredi 17 janvier, à 20 h, au cinéma de Gorron, *Les Jours*, de Geneviève Dulude-de Celles (Canada, 2023, 81 mn, documentaire), avec la participation de Sabrina Garner, marraine de la Jeanne-d'Arc, de Geneviève Dulude de Celles, réalisatrice du film (en visioconférence), de Jessica Doudard et Magali Lebouvier, membres de la Jeanne-d'Arc.



Synopsis : doctorante et professeur à temps partiel, Marie-Philip aime les chats et Harry Potter. Mais une

semaine avant sa fête de 29 ans, la jeune femme apprend qu'elle a le cancer du sein. Durant un an, sans fausse pudeur, nous l'accompagnons dans chacune des étapes tandis qu'elle se confie avec une honnêteté bouleversante. Une ode à la vie, au courage et à la résilience de toutes celles qui se battent quotidiennement contre la maladie.

Vendredi 17 janvier, à 20 h 30, à l'Avant-Scène, à Laval, *Plan 75*, de Chie Hayakawa (Japon, 2022, 113 mn, drame / science-fiction), avec la participation d'Aurore Armand, directrice de l'Espace de réflexion éthique des Pays de la Loire, d'Anne-Marie Béchu, de l'équipe mobile de soins palliatifs de Laval, et d'un médecin gériatre.



Synopsis : au Japon, dans un futur proche, le vieillissement de la population s'accélère. Le gouvernement estime qu'à partir d'un certain âge, les seniors deviennent une charge inutile pour la société et met en place le programme « Plan 75 », qui propose un accompagnement logistique et financier pour mettre fin à leurs jours. Une candidate au plan 75, Michi, un recruteur du gouvernement, Hiromu, et une jeune aide-soignante philippine, Maria, se retrouvent confrontés à un pacte mortifère.

Lundi 20 janvier, à 20 h, au Vox, à Mayenne, *Vasectomie, ça va faire mâle*, de Jean-François Marquet (France, 2022, 52 mn, documentaire), avec la participation de Jean-François Marquet, réalisateur du film, et de Ksénia Breuil, médecin généraliste, autrice d'une thèse sur l'implication des hommes dans la contraception.



Synopsis : Nicolas, Benjamin, Fabrice, Thomas et Guillaume ont entre 28 et 45 ans et vont se faire vasectomiser. Une décision prise seul ou soufflée par leur compagne qui n'en peut plus d'assumer seule la charge mentale de la fécondité de leur couple. *Vasectomie, ça va faire mâle* est un film d'amour au scalpel. L'histoire d'un événement unique et définitif dans la vie d'un homme : sa stérilisation. Un film sensible sur un geste bénin mais radical.

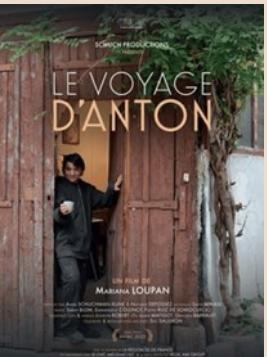
Mardi 21 janvier, à 20 h, au Cinémajestic, à Ernée, *Colocs de choc*, d'Élodie Lélu (France / Bel-

gique / Canada, 2024, 87 mn, comédie), avec la participation de Paul Choisnet et Laurence Lemaître, de France Alzheimer Mayenne, et de Nadia Prudhomme, psychologue au centre hospitalier local du Sud-Ouest Mayennais. Cf. mercredi 15 janvier.

Mardi 21 janvier, à 20 h, au Cinéville, à Laval, *The Outrun*, de Nora Fingscheidt (Royaume-Uni / Allemagne / Espagne, 2024, 118 mn, drame), avec la participation de Gilles Monsallier, président d'Alcool Assistance Mayenne. Cf. jeudi 16 janvier.

Mercredi 22 janvier, à 20 h 30, au Trianon, au Bourgneuf-la-Forêt, *Toutib*, d'Antoine Page (France, 2024, 113 mn, documentaire), avec la participation de Maxime des Aunais et d'Anysia Merieau Cordin, médecins généralistes. Cf. lundi 13 janvier.

Jeudi 23 janvier, à 20 h 30, au Palace, à Château-Gontier-sur-Mayenne, *Le Voyage d'Anton*, de Mariana Loupan (France, 2023, 73 mn, documentaire), avec la participation de Mariana Loupan, réalisatrice du film.



Synopsis : rien ne présageait qu'Anton Hirschfeld, jeune homme porteur de handicap mental, deviendrait un jour un artiste-peintre reconnu. *Le Voyage d'Anton* retrace son parcours, filmé depuis sa naissance par sa mère. Un voyage rendu possible grâce à la détermination, l'amour de sa famille et aux rencontres fondamentales qui ont jalonné son chemin.

Vendredi 24 janvier, à 20 h, au Vox, à Mayenne, *Le dernier souffle*, de Costa-Gavras (France, 2025, 98 mn, drame, en avant-première), avec la participation de Costa-Gavras, réalisateur du film, et Claude Grange, médecin généraliste spécialisé dans les soins palliatifs et co-auteur du livre qui a inspiré le film.



Synopsis : dans un dialogue amical et passionné, le docteur Augustin Masset et l'écrivain Fabrice Tous-saint se confrontent pour l'un à la fin de vie de ses patients et pour l'autre à sa propre fatalité. Emportés par un tourbillon de visites et de rencontres, tous deux démarrent un voyage sensible entre rires et larmes : une aventure humaine au cœur de notre vie à tous.

Tarifs : de 4 à 6,50 euros selon les cinémas.

Le mardi 14 janvier, à Mayenne

Prendre soin de sa santé mentale au quotidien

Le mardi 14 janvier, à 19 h, au théâtre de Mayenne, le Conseil départemental organise la 4^e édition de ses Rendez-vous de la Santé, un « événement phare consacré à la santé et à la prévention en Mayenne ». Cette édition mettra l'accent « sur le bien-être et la santé mentale ainsi que sur les clés pour les cultiver au quotidien ».



Aude Caria

Au programme, conférence animée par Aude Caria, psychologue et directrice de Psycom⁽¹⁾, qui partagera son expertise sur les enjeux de la santé mentale. Elle abordera notamment les défis liés au bien-être psychologique dans notre société et proposera des pistes de réflexion pour mieux comprendre et appréhender ces problématiques. À l'issue de la conférence, une table ronde réunira des acteurs clés du secteur. Un forum situé à proximité permettra de découvrir le travail des acteurs mayennais sur la thématique.

Il y a trente ans, la santé mentale faisait peur à tout le monde. La volonté de changer cette situation a motivé l'engagement professionnel d'Aude Caria. Psychologue de formation, pendant ses années de recherche épidémiologique pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle a exploré les représentations sociales de la folie et les manières de les modifier. Puis, elle a piloté la politique qualité de l'hôpital Esquirol, conçue pour améliorer les pratiques soignantes et faire progresser le respect des droits. Elle a ensuite créé la Maison des usagers de l'hôpital Saint-Anne, premier lieu d'entraide entre pairs dans un établissement psychiatrique. Depuis 2003, elle porte avec Psycom une vision globale de la santé mentale : « C'est en comprenant que nous avons toutes et tous une santé mentale que nous pourrons changer notre tendance à stigmatiser et exclure ».

[Inscription \(gratuite\)](#)

Le mardi 25 mars, à Mayenne

« Agir contre les discriminations... »

Le mardi 25 mars, de 9 h à 17 h, salle polyvalente, rue Volney, à Mayenne, l'association Les Possibles organise une « conférence active » sur le thème : « Agir contre les discriminations, renforcer son courage social », animée par Floréal Sotto, sociologue, et Patricia Tonnellier, facilitatrice graphique. Gratuit. Possibilité d'apporter son pique-nique pour la pause déjeuner (pas de restauration sur place, ni dans les alentours).

Renforcer sa capacité à agir contre les discriminations est « un processus long et exigeant, mais profondément enrichissant sur les plans intellectuel et humain ». Cette rencontre se veut un moment privilégié pour améliorer ses connaissances, se remettre en question et évoluer ensemble dans un espace de confiance. L'objectif est que chacun reparte « avec de nouvelles perspectives, des outils concrets et une motivation renouvelée pour agir ».

Objectifs : 1/ Examiner le fonctionnement des discriminations et des rapports de domination, ainsi que leur manifestation au sein de la société et des structures d'accueil. 2/ Analyser les mécanismes de stigmatisation afin de comprendre pourquoi on peut, parfois involontairement, discriminer. 3/ Interroger ses propres postures d'intervention. 4/ Apprendre à identifier les micro-agressions (propos banalisés, humour identitaire) et acquérir des méthodes pour y répondre efficacement. 5/ Aborder un point essentiel : la connaissance du droit en matière de non-discrimination. 6/ Coconstruire des stratégies pour mettre en place des initiatives concrètes.

Programme : à 9 h 45, conférence active et visuelle pour mieux comprendre le fonctionnement des mécanismes discriminatoires (activités participatives, apports théoriques, animation graphique numérique). À 13 h 30, trois ateliers pour analyser ses pratiques, tester des outils et élaborer des actions : 1/ Analyser son positionnement à partir de l'outil « power flower » ; 2/ S'entraîner à réagir face à des propos discriminants ; 3/ Développer des actions de lutte contre les discriminations. À 16 h 30, repères pour passer à l'action.

Informations et contact : Isabelle Nouveau, chargée d'accueil aux Possibles.
Tél. 02 43 04 22 93. Mél. contact@lespossibles.org.

(1) – <https://www.psycom.org/>